



... à L'UNSA
on s'occupe de moi !

Etude d'opinion interne : notre position

Les résultats de l'étude d'opinion interne, réalisée du 24 Janvier au 14 Février 2022, ont été présentés aux organisations syndicales le 14 avril dans le cadre d'un CTEP puis à l'ensemble des collaborateurs le 15 avril en visioconférence.

Il ressort de cette étude une amélioration « globale » de la satisfaction des collaborateurs de l'INPI avec une dynamique positive comme l'a indiqué le Directeur général. L'indicateur global de satisfaction montre en effet une progression de 5 points par rapport à la précédente étude de 2019 (59,5 vs 54,4).

A l'UNSA, nous nous réjouissons de savoir qu'une majorité de collaborateurs considère son travail comme intéressant et est satisfait de ses conditions de travail. Nous nous réjouissons également que les collaborateurs de l'INPI aient une image positive de l'institut et soient optimistes pour son devenir. **Ces indicateurs positifs nous confortent dans nos actions et dans notre volonté de permettre à chacun d'entre vous de travailler dans les meilleures conditions possibles.** Sur ce dernier point, il est à noter que l'élargissement du télétravail, imposé à la Direction générale par la pandémie, a sans doute eu un effet important sur les résultats de l'étude puisque ce mode de fonctionnement est plébiscité par une très grande majorité d'entre vous.

A l'UNSA, nous ne sommes pourtant pas dupes. Ces indicateurs « globalement positifs », qui sont des prises de température de l'opinion à un instant T, doivent être interprétés avec la plus grande prudence.

Ces indicateurs ne doivent ainsi pas occulter les réalités du terrain et notamment les incertitudes qui entourent la mise en place du Guichet Unique et du Registre National des Entreprises prévue au 1er Janvier 2023.

Ils ne doivent pas non plus cacher les alertes que vous avez portées à l'occasion du sondage, notamment sur les rémunérations (qu'une majorité d'entre vous considère comme non satisfaisantes) et l'absence de perspectives d'évolution ou de promotion.

Ces indicateurs ne doivent pas non plus masquer les problématiques d'organisation et de fonctionnement mises en lumière dans le sondage, notamment l'absence de clarté dans les circuits de validation, l'absence de prise en compte des idées des collaborateurs par la hiérarchie, et les difficultés de communication entre les services et entre le siège et les autres implantations.

Ces indicateurs globalement positifs **ne doivent pas faire oublier que des collaborateurs sont mécontents de leur position catégorielle actuelle** (les catégories B et C), pensant à juste titre que des évolutions de leur métier n'ont pas été prises en compte à l'occasion de la dernière opération de catégorisation des postes, les laissant ainsi à la porte du système des augmentations personnelles annuelles.

Nous n'oublions pas également les collaborateurs dont l'activité est très fortement sous tension (DSI, INPIDirect....) et pour lesquels peu de perspectives favorables se dessinent à ce jour.

Ces indicateurs ne doivent pas enfin passer sous silence le fait que **60% d'entre vous ne se sentent pas libres de dire ce qu'ils veulent sans risquer d'être mal vus.**

Les résultats de cette étude ne doivent en aucun cas devenir un outil de communication pour la Direction générale de l'INPI mais doivent, au contraire, venir justifier la mise en place de différents plans d'actions dans les mois qui viennent. Ces plans d'actions devront notamment permettre **la mise en place d'une véritable politique de GPMC** - gestion prévisionnelle des métiers et compétences - (évolution métier / passerelles/ formation/plan seniors), mais également de **retrouver une véritable autonomie budgétaire** mise à mal aujourd'hui par le système en place de « plafonnement budgétaire » permettant ainsi de proposer aux collaborateurs de l'INPI de **vraies perspectives d'évolutions salariales et de renforcer de manière significative la politique de l'action sociale.**

Sachez que nous serons très attentifs à la mise en place de ces différents plans d'actions. Nous serons également force de propositions afin que les orientations choisies soient les plus favorables aux collaborateurs de l'institut, il en va de l'avenir de l'INPI et de ses collaborateurs.